

COMPTE RENDU DE LA  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 Avril

L'an deux mil seize,

Le 15 Avril 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS : AUBIN J, MERCIER S, BAILLARGE I, STONE A, POUPIN A, REVRANCHE MF, CAHIER Ch, MORIN H, AIRVAULT JI, VIDAULT W, COURTOIS F, RENAUD F, LANGLAIS J Ch, DELAIRE F.

REPRESENTÉS : COWLES K

ABSENTS :

SECRÉTAIRE : BAILLARGE I

**Objet : Validation des Procès-verbaux du 26 Février et 1<sup>er</sup> Avril 2016**

Le conseil municipal valide le procès-verbal du 26 Février. Pour celui du 1<sup>er</sup> Avril, une demande de débat avant décision est formulée concernant le mât SFR : Un groupe de travail est constitué pour étudier le sujet. (F. DELAIRE, MF REVRANCHE, A POUPIN et JL AIRVAULT.)

**Objet : Extension Office de la salle des fêtes**

**- Point sur les subventions**

Mr le Président informe que simultanément à la création de la nouvelle région à partir du 1<sup>er</sup> Janvier, il a été constaté des problèmes budgétaires sur la région Poitou-Charentes. Suite à la réunion du samedi 9 Avril en présence de Mr ROUSSET, président de la nouvelle région, il en ressort que la subvention FRIL signée pour le café associatif sera honorée mais par contre les nouvelles demandes sont gelées pour le projet d'extension de la cuisine de la salle des fêtes la commune peut considérer que ce projet ne peut plus prétendre à cette subvention. D'autre part la subvention DETR demandée en 2013 est acquise. CAP 79 est maintenue et le dossier est en cours d'instruction. Pour le FEADER il est peu probable que ce projet puisse en bénéficier. Ce qui représente un total de 38 000€ de subvention sur 100 00€ ht de travaux

**- Résultat de l'Appel d'Offres et suite à donner**

Mr le président informe que l'ouverture de plis a eu lieu la semaine dernière et que l'analyse des offres a été effectuée par le maître d'oeuvre.

Mr VIDAULT n'a pas participé au débat.

Le président présente les entreprises les « mieux disantes ». Globalement il y a un écart avec l'APD (plus 54%).

Vue l'augmentation entre l'APD et les offres, la commission appel d'offres propose de déclarer l'appel d'offres sans suite pour tous les lots. Le conseil mandate le Maire pour transmettre un courrier à l'architecte pour demander une explication sur la différence entre APD et le résultat de l'appel d'offres, pour savoir ce qui peut

être basculé en travaux en régie et solliciter une diminution de la consistance du projet pour diminuer les prix.

### **Objet : Subventions aux associations 2016**

Pour évaluer l'aide apportée aux associations communales par la commune le Président présente un récapitulatif des photocopies effectuées sur l'année 2015 et un état d'utilisation des salles communales. Il en ressort que le milieu associatif apporte une animation dans la commune et qu'il fonctionne plutôt bien.

Après délibération le conseil vote les subventions suivantes aux associations communales et extérieures.

	<b>SUBVENTIONS 2016</b>
	<b>MONTANTS</b>
<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	
CPA	Mise à disposition de la salle inter générations le mercredi de 14H30 à 17h30
Le Chat qui pêche	Mise à disposition des salles et du café associatif
Club Automne et Amitié	Mise à disposition de la salle inter générations et salle associative le 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi de chaque mois
*ACCA	400€ (projet cabane) et mise à disposition d'un terrain
*Foyer Rural	800€ (concert jeune) Subvention exceptionnelle événementielle
*APE	400€ (livres de prix)
Auto Sport	Nettoyage du terrain
Groupement Ennemis des Cultures	70€
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>	
D4B	100€
ADMR	150€
Scènes nomades	100€
Maison communale des jeunes	100€
Chambre des métiers	90€
Divers	2 290€ (pass loisirs)
TOTAL	4 500€

\*ACCA : 400€ pour un projet de cabane avec mise à disposition d'un terrain communal situé dans le village des Grolles (réserve d'eau). Subvention qui sera versée après dépose d'une déclaration préalable et réalisation de celle-ci.

\*FOYER RURAL : 800€, aide exceptionnelle pour aider le collectif des jeunes pour l'organisation d'une journée festive suivie de concerts.

\*APE : 400€ pour l'achat de livres qui seront remis le jour de la fête des écoles aux élèves du RPI Melleran/Gournay/Tillou.

### **Questions diverses.**

#### **Commission voirie - sécurité**

Mise en place d'un panneau interdit aux 3,5 T sauf engins agricoles, de Melleran vers les grolles.

Mise en sécurité :

- Du carrefour rue des Chaumes-route de Villeblanche-la place (pose d'un STOP rue des Chaumes ou d'un miroir).
- Route des Alleuds, entre la rue des Ecoles et la rue de l'Eglise (passage piéton).
- Rue des Saulniers sur la route des Alleuds (pose d'un STOP) A examiner.

### **Abri bus Vieille Ville**

Le montant est budgétisé et l'implantation reste à définir.

### **Point tri à Vieille Ville**

Le panneau en bois tombé, la CCCP a été prévenue mais n'a pas agi, la commune doit sécuriser les lieux.

Le panneau 50 Km/h est à remettre en place

### **Commission plantation**

Achat de fleurs pour fleurir le cimetière et le café associatif.

### **Stade**

Les peintures intérieures sont faites, restent les extérieures à faire.

### **Prochaine réunion de conseil**

Mardi 3 Mai 20H30

Vendredi 3 Juin 20h30.

Le Maire.